

CONCOURS EXTERNE

D'ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE - 2017

(Nouvelle appellation du grade d'adjoint du patrimoine de 1^{ère} classe depuis le 1.01.2017)

EPREUVE D'ADMISSIBILITÉ : QUESTIONNAIRE

1h – Coefficient 2

L'épreuve consiste en la résolution écrite d'un questionnaire appelant des réponses brèves portant sur les domaines suivants relatifs au fonctionnement des services dans lesquels un adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe peut être appelé à servir : accueil du public, animation, sécurité des personnes et des bâtiments.

CONSIGNES : A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- ↳ Complétez vos nom, prénom et signature sur la copie. Rabattez l'angle et collez-le.
- ↳ Les calculatrices autorisées sont celles non programmables ou programmables alphanumériques, ou à écran graphique, à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'une imprimante.
- ↳ En aucun cas le téléphone portable ne peut être utilisé pendant l'épreuve (que ce soit en mode calculatrice ou horloge).
- ↳ Il ne vous sera remis qu'un seul exemplaire du sujet.
- ↳ **ATTENTION ! AUCUN NOM OU SIGNE DISTINCTIF (signature, paraphe, n° de candidat...) ne doit apparaître sur votre copie.**
- ↳ **SEUL L'USAGE D'UN STYLO A ENCRE BLEUE OU NOIRE EST AUTORISÉ. L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou surligner, de même que l'utilisation d'un surligneur sera considérée comme un signe distinctif.**
- ↳ Les feuilles de brouillon ne doivent pas être jointes aux copies. Elles ne seront pas corrigées.
- ↳ Le non-respect des règles ci-dessous peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce sujet comprend 2 pages (y compris celle-ci).

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir un surveillant.

Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en prenant soin de préciser le numéro de la question avant d'y répondre. Deux points de malus seront appliqués en cas d'erreurs de syntaxe et ou de fautes d'orthographe.

Question 1 (2 points)

En janvier 2017 a eu lieu la première Nuit de la Lecture à l'échelle nationale.

Citez quatre autres fêtes culturelles de portée nationale auxquelles peuvent s'associer les bibliothèques.

Question 2 (4 points)

- a. Qu'est-ce qu'un E.R.P. ? (1 pt)
- b. Citez les deux critères permettant de définir le classement d'un E.R.P ?
Vous préciserez en outre comment ces critères sont représentés. (2 pts)
- c. Citez quatre types d'établissements culturels qui rentrent dans cette appellation. (1 pt)

Question 3 (1 point)

Dans une exposition, qu'est-ce qu'un cartel ?

Question 4 (3 points)

Pourquoi organiser des animations en bibliothèque ?

Citez au moins trois arguments pertinents.

Question 5 (2 points)

En bibliothèque comme dans les services d'archives, la mission de conservation est primordiale.

Citez les deux types de conservation et illustrez votre propos en donnant deux exemples de chaque.

Question 6 (2 points)

Les postes informatiques mis à disposition dans votre bibliothèque et reliés à Internet disposent d'un outil de filtrage pour ne permettre que la consultation de sites agréés par l'établissement.

Comment justifiez-vous cette mesure auprès d'un usager qui s'en étonnerait ?

Question 7 (2 points)

Un enseignant découvre l'existence d'un service éducatif au sein du musée où vous exercez.

Présentez-lui les principales activités que vous pourriez proposer à ses élèves.

Question 8 (2 points)

Vous assurez la surveillance d'un jardin remarquable et un visiteur à mobilité réduite vous reproche qu'il ne soit que partiellement accessible aux fauteuils roulants.

Comment lui répondez-vous ?

Question 9 (2 points)

Un nouvel usager du musée municipal dans lequel vous travaillez s'étonne des horaires d'ouverture qu'il juge moins larges que ceux du musée de son précédent domicile.

Comment lui répondez-vous ?